

# LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE JUIN 2021 – N° 83



## LE MOT DE L'ADJOINTE – Yvette FAVRE-LORRAINE

**Le tourisme et sa compétence : « ça s'en va et ça revient »...**

Depuis plusieurs années de réaffirmation de la place des régions au grand bal des collectivités territoriales, c'est la valse des compétences !

Parmi elles, la **compétence tourisme** exercée au niveau communal qui est transférée à la CCVT en vertu de la loi NOTRe et de son cortège d'ambiguïtés rédactionnelles en 2015. Compétence qui revient comme un OVNI juridique à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à la commune de Saint-Jean, qui peut retrouver sa structure « office de tourisme » par la « loi engagement et proximité » de 2019, mais en vertu de laquelle l'animation devient une « compétence partagée » avec les autres communes de la CCVT, et distincte de la compétence « promotion ». De quoi en perdre la tête, son temps et son latin, le cas échéant !

Attention tout de même : pour cela, notre commune doit renouveler sa demande de **classement en commune touristique** auprès de la Préfecture obtenue le 9 mai 2021 pour 5 ans, puisqu'elle possède : **un office de tourisme** qui est reclassé en catégorie 2 depuis le 16 mars 2021, une capacité d'hébergement de population non permanente suffisante, et une animation spécifique touristique. Ouf !

Alors, c'est reparti « de plus belle » pour le fonctionnement de notre office de tourisme qui sera **transféré** à son tour à **l'Espace-Saint-Jean** à court terme par décision du Conseil Municipal du 25 février 2021.

Retrouvant enfin un certain équilibre sur le plan technique et organisationnel, son Conseil d'Administration a décidé de donner un second souffle à cette association en validant de **nouveaux statuts** et en modifiant son **règlement intérieur**. L'objectif étant de renforcer le rôle des socio-professionnels et d'ancrer concrètement le tourisme dans la vie locale, ainsi que de professionnaliser la responsable et de redistribuer les rôles entre administrateurs bénévoles et techniciens.

Aussi, afin de mener à bien ses missions retrouvées, l'office de tourisme a besoin de tous **les acteurs socio-économiques** de la commune pour assurer une gouvernance adaptée au rôle à donner à ce pan essentiel de notre économie, et définir les contours de la stratégie à mettre en place en la matière à Saint-Jean-de-Sixt.

Nous encourageons donc les habitants à assister à **l'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme** qui aura lieu le **MERCREDI 2 JUIN à 20 h 30** à la Salle Sixtine.

## VIE MUNICIPALE

### PROPOSITION

Les travaux du futur centre sont bientôt terminés, il est temps de baptiser la nouvelle place. Vos idées nous intéressent afin de trouver un nom. Rien de plus simple, trois possibilités s'offrent à vous, avant le 15 juin :

- soit apporter votre proposition directement en mairie dans une boîte prévue à cet effet à l'accueil,

- soit saisir cette adresse dans votre moteur de recherche et remplir le formulaire en ligne : <https://forms.office.com/r/MXSmWbuJA4>

- soit utiliser votre appareil photo de téléphone portable pour scanner ce QR code et accéder au formulaire en ligne pour y répondre !



### ENQUETE MOBILITÉ

La Communauté de Communes des Vallées de Thônes et l'Agglomération du Grand Annecy se sont associées pour lancer une étude mobilité portant sur les **déplacements entre leurs deux territoires**, en partenariat avec le Département de la Haute-Savoie. Nous avons encore besoin de vous ! alors merci de participer à l'enquête ici : <https://cutt.ly/Enquete-Mobilites-CCVT>

## ST JEAN BOUQUINE

---

Les bénévoles de la bibliothèque ont le plaisir de vous accueillir tous les mardis et vendredis de 16 h à 18 h et le dimanche 20 juin, de 10 h à 12 h.

Nouveauté : Danielle ROCHAT propose un moment de lecture à domicile pour les personnes qui le souhaiteraient. Vous pouvez la contacter directement au 06 33 06 13 88.

## RECRUTEMENT

---

La commune de Saint-Jean-de-Sixt recrute **un responsable de gestion comptable** à temps complet (H/F) pour assurer la gestion de l'ensemble des opérations de la chaîne comptable ainsi que d'autres missions ponctuelles. L'annonce détaillée est consultable sur le site internet : [www.saint-jean-de-sixt.fr](http://www.saint-jean-de-sixt.fr) . CV + lettre de motivation à adresser à : Mairie – BP 9 – 74450 SAINT JEAN DE SIXT ou par mail [dgs@saint-jean-de-sixt.fr](mailto:dgs@saint-jean-de-sixt.fr)

## ÉLECTIONS RÉGIONALES et DÉPARTEMENTALES

---

Les élections départementales et régionales ont été reportées aux dimanche 20 juin et dimanche 27 juin prochains en raison de l'épidémie de Covid 19. Les bureaux seront ouverts de 8 h à 18 h, sans interruption dans la salle de motricité de l'école. Un protocole sanitaire pour garantir le respect des gestes barrières est mis en place dans les bureaux de vote :

- port du masque obligatoire par les personnes qui tiennent le bureau de vote, ainsi que des électeurs,
- des plexiglas de protection sont installés,
- utilisation de son propre stylo pour signer la liste d'émargement (n'oubliez pas le vôtre !),
- seuls 3 électeurs à la fois sont acceptés par bureau de vote,
- respect des distances à l'extérieur...

Pour voter il faut avoir la nationalité française, être âgé de 18 ans et inscrit sur la liste électorale. Se munir obligatoirement de sa carte d'identité, passeport, carte vitale avec photo... Pour que votre vote soit pris en compte, aucune adjonction, ni suppression de noms, aucune rature ne doit apparaître sur le bulletin de vote. Si vous ne pouvez pas aller voter, n'hésitez pas à établir une procuration. Un même électeur pourra se voir confier deux procurations, contre une seule habituellement. Pour en savoir plus : [maprocuration.gouv.fr](http://maprocuration.gouv.fr)

## ASSOCIATIONS

### OFFICE DE TOURISME

---

L'assemblée générale de l'office de tourisme aura lieu le **MERCREDI 02 JUIN 2021**, à 20 h, à la salle Sixtine. L'office fait appel à tous ses adhérents ainsi qu'à l'ensemble de la population pour venir renforcer leur équipe en intégrant le conseil d'administration. Merci de se faire connaître auprès de l'accueil.

### ENKI YOGA

---

Réservez votre matinée du **DIMANCHE 20 JUIN 2021** pour la fête du Yoga. Organisées par l'association Enki Yoga, les pratiques seront proposées en séance de 50 minutes par différents intervenants, de 9 h à 13 h.

Débutants, confirmés, seuls ou en famille, venez découvrir les bienfaits des salutations au soleil. Rendez-vous devant l'office de tourisme à 9 h pour une pratique en extérieur (annulation si mauvais temps). Se munir de son tapis et couverture et de votre pique-nique si vous le désirez. Réservation et inscription auprès de Natacha : [enkiyoga.aravis@gmail.com](mailto:enkiyoga.aravis@gmail.com) ou Sophie au 06 89 25 21 50

### ARAVIS NATATION

---

Le club d'Aravis natation démarre sa saison estivale avec l'ouverture de la piscine de Grand-Bornand, le 29 mai 2021. Le club accueille les adultes et les enfants nés en 2013 et avant.

Pour tous renseignements : Aude CROS : 06 16 90 15 35 [aravis.natation74@gmail.com](mailto:aravis.natation74@gmail.com)

## DIVERS

### CRITERIUM DU DAUPHINÉ

---

Lors de la 8<sup>ème</sup> étape de cette course cycliste qui a lieu le **DIMANCHE 06 JUIN 2021**, La Léchère-les-Bains / Les Gets, vous pourrez encourager les coureurs en provenance de La Clusaz (RD 909) direction Grand-Bornand (RD 12 et RD 4) ; ces routes seront donc fermées de 11 h 30 à 14 h environ. Des panneaux d'informations seront posés aux endroits stratégiques une semaine avant la course.

## BREXIT

---

Dans le cadre du Brexit, les ressortissants britanniques installés en France avant le 1<sup>er</sup> janvier 2021 bénéficient du maintien de leur droit au séjour et des droits associés (travail, droits sociaux, etc.). Les intéressés doivent toutefois solliciter un titre de séjour avant le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Déposer sa demande en ligne sur le site <https://contacts-demarches.interieur.gouv.fr/> rubrique Brexit.

## LA POSTE

---

La poste change d'horaires d'ouverture à partir du 19 juillet 2021 : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, **SAUF et le MARDI et SAMEDI de 9 h à 12 h.**